



Projet
CŒUR de VILLE

Réunion Comité
Consultatif

5 juin 2018

ORDRE DU JOUR : L'état d'avancement des projets en cours

2. Répondre aux besoins des anciens et mettre en valeur le site exceptionnel du trait d'union (parc du château) : **le projet de résidence seniors**





Projet
CŒUR de VILLE

Réunion Comité
Consultatif

5 juin 2018

RESIDENCE SENIORS

Démarche de concertation

- Constitution d'un groupe de travail élu / techniciens / habitants / associations, pour définir le niveau de services attendu
 - *Alertes 38, Club Arthaud, Gym volontaire*
- Réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France et le CAUE, sur les grands principes d'insertion dans le site par rapport aux enjeux paysagers et patrimoniaux
- Réunion avec le Département

Avant – programme :

- Environ 60 logements
- Programme en locatif : 40% social, 60% privé
- Espaces communs intérieurs et extérieurs
- Services





Projet
CŒUR de VILLE

Réunion Comité
Consultatif

5 juin 2018

RESIDENCE SENIORS



Superficie : env. 8600 m² + 1600 m²
ZONE UA

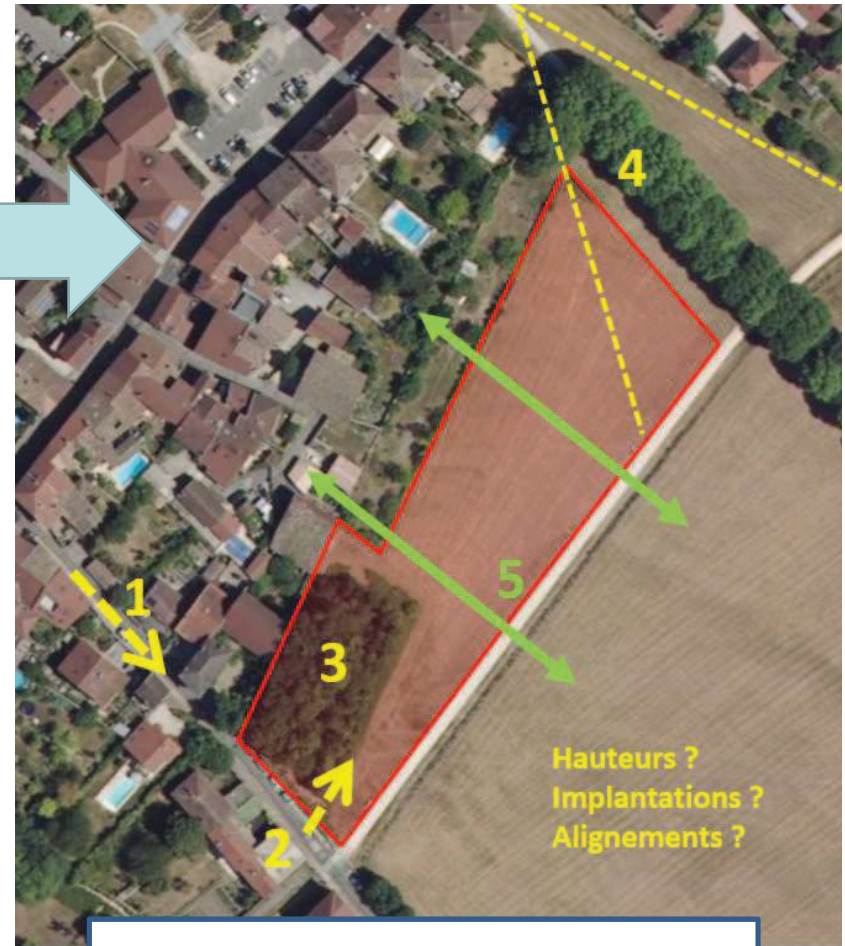
Hauteur : max 9m

CES : max 35%

Implantation :

0 à 5m (ou 20m) / public

Sur 1 ou 2 limites ou 4m / privé



Hauteurs ?
Implantations ?
Alignements ?

- 1/ **Belledonne** : sens unique descendant
 - 2/ **Accès voitures** séparé du chemin piéton
 - 3/ **bassin** : pas un élément bloquant a priori
 - 4/ **cône de visibilité** à préserver : à définir
 - 5/ **transparences** visuelles à respecter
- Stationnement** plutôt en entrée de site